LE GRAND STEEPLE D'AUTEUIL

s'est couru en présence du Président de la République

Il a été gagné par « Duc d'Anjou », à M. Léon Tacquet

Le grand Steeple Chase de Paris s'est couru hier sur l'Hippodrome d'Auteuil On ne pouvait espérer un temps plus agréable pour cette magnifique réunion, qui inaugure la grande semaine jusqu'au jour du Grand Prix

Elle ne sera pas que sportive, elle sera aussi la grande semaine de l'élégance, celle que le monde entier attend pour savoir comment Paris fixera l'art de s'habiller La foule était particulièrement élégante au pesage, où les toilettes claires des dames et les uniformes des officiers, venus en grand nombre à l'occasion du prix « Général O'Connor » jetaient une note gaie.

M. Albert Lebrun, Président de la République, a honoré de sa présence la réunion du grand Steeple Chase.

Le chef de l'Etat, qui paraissait pour la première fois sur l'Hippodrome d'Auteuil depuis son élection à la Haute Magistrature, a été très acclamé à son arrivée

L'automobile de la Présidence, dans laquelle se trouvaient M. et Mme Lebrun, a franchi la grille du champ de courses à quatorze heures cinquante-six : une section de la Garde Républicaine rendait les honneurs à leur descente de voiture. M. et Mme Lebrun ont été salués par le Prince Murat et le comte Delsalle de Cambacérès, président et vice-président de la société des Steeple Chase de France, entourés de tous les membres du Comité Une gerbe de fleurs a été offerte à Mme Lebrun. Le Président de la République s'est immédiatement rendu à la tribune présidentielle, d'où il a assisté au Grand Steeple, ainsi qu'au prix Général O'Connor.

A ses côtés avaient pris place MM. Jeanneney, président du Sénat et Bouisson, président de la Chambre ; MM. Rabier et Dalimier, vice-présidents du Sénat et de la Chambre ; René Renoult, Abel Gardey, Chautemps, Sarraut, ministres ; Israel, Paganon, Candace, sous-secrétaires d'Etat ; les généraux Weygand, Braconnier et Guillaumat ; le vice-amiral Durandvie, ; les ambassadeurs de Belgique, d'Italie, du Japon, de Pologne etc.

Comment s'est couru le grand steeple

Après le défilé et le canter, les 20 partants (chiffre record du Grand Steeple de Paris), où les plus admirés furent Ed Hadjar, Derby, Blason, Strelitz et Duc d'Anjou, les chevaux allèrent se ranger sous les ordres du starter.

Un bon départ était donné à la première tentative. Aussitôt Ed Hadjar prenait la tête devant Derby, Trocadéro, Duc d'Anjou, Strelitz, Blason, Roi de Thulé, Irillis, Clarimus, bien groupés. *La Frégate* fermait la marche à distance ; elle devait s'arrêter au deuxième tour dans le tournant de Passy.

Au premier saut de la rivière, Derby, en deuxième position derrière Ed Hadjar, tombait ; venaient ensuite, Duc d'Anjou Wavelet's, Lad, Trocadéro, Strelitz, Blason ensemble.

En face, l'ordre était sensiblement le même : Irillis tombait au Rail Ditch and Fence.

Au deuxième passage de la rivière des tribunes, Wavelet's Lad menait devant Ed Hadjar, Clarimus, Duc d'Anjou, Strelitz Trocadéro, Roi de Thulé, Blason et Dark-Way, toujours groupés. La rivière du huit était franchie par Clarimus, Ed Hadjar, Duc d'Anjou, Iron Legs, Strelitz, Trocadéro, Belle Bleue II, Blason, Millionnaire II. Dans cet ordre, peu après, Dambach et Régalon étaient arrêtés.

Dans le premier tournant, Ed Hadjar reprenait le commandement devant Clarimus, Duc d'Anjou, Iron Legs, Strelitz, Trocadéro, Dar Way, Chardon Rouge.

Au saut de la dernière haie, Ed Hadjar paraissait devoir l'emporter, mais sur le plat, Strelitz l'attaquait et se rendait maître facilement, tandis que Duc d'Anjou surgissait à son tour, énergiquement monté par Trémeau.

La victoire de « Duc d'Anjou »

Une belle lutte s'engageait alors jusqu'au poteau, entre le cheval du vicomte de Rivaud et Duc d'Anjou, qui se terminait à l'avantage de celui-ci, battant Strelitz d'une courte tête.

Ed Hadjar, Blason, Iron Legs et Clarimus prenaient les places d'honneur.

La grande épreuve a présenté un très bon intérêt et l'arrivée a suscité, à juste titre, un très vif enthousiasme, car c'est un cheval de quatre ans, ce qui ne n'était pas vu depuis un grand nombre d'années, qui a remporté, après une bonne lutte avec ses aînés, et sur un très long parcours (6.500 mètres), semé de 24 obstacles, ce joli trophée. L'autre quatre ans de la course, Blason, a terminé quatrième.

Après la rentrée aux balances, M. Léon Tacquet, propriétaire du vainqueur Duc d'Anjou, a été présenté au Président de la République, qui l'a chaudement félicité pour la victoire de son cheval.

Après le prix « Général O'Connor », les quatre officiers classés premiers ont été, eux aussi, présentés au Président de la République, qui les a complimentés.

Après la cinquième course, le Président de la République et Mme Albert Lebrun, ont regagné leur voiture au milieu des acclamations enthousiastes.

Un jockey disqualifié

A l'issue du grand Steeple Chase de Paris, les commissaires ont interdit au jockey P Rioifo de monter jusqu'au 30 juin inclus, sur tous les Hippodromes régis par le code des courses, pour avoir arrêté la jument La Frégate vers le milieu du parcours et avoir, pour justifier son acte, donné une explication insuffisante.

LA GUERRE CIVILE N'EST PAS TERMINÉE AU CHILI

Les extrémistes tentèrent de reprendre le pouvoir

On mande de Santiago-du-Chili que des aviateurs militaires chiliens ont fait une tentative afin de rendre le pouvoir au colonel Grovo Ils se sont emparés de trois aérodromes et ont barré la route au torpilleur qui devait conduire le colonel Grovo dans une prison située dans une île

Le gouvernement a pris des mesures énergiques

Par ailleurs, on assure que la journée a été normale, en dépit de la grève des chemins de fer et des efforts de quelques meneurs pour généraliser cette grève Le gouvernement maintient le trafic des chemins de fer, comptant sur l'appui de toute la force armée : la police a été renforcée. La grève a pour but d'obtenir la mise en liberté des chefs communistes qui ont été arrêtés.

D'ailleurs, afin d'obliger les cheminots à reprendre le travail, les chemins de fer ont été placés sous le contrôle de la force armée. Les ouvriers qui refuseront leur concours seront déférés aux tribunaux militaires.

Enfin, l'ancien président Ibanes ayant annoncé son retour au Chili, le gouvernement lui a demandé de remettre son voyage à une date ultérieure, afin d'éviter des troubles politiques.

PARIS-TÉHÉRAN SANS ESCALE

Deux aviateurs sont partis pour tenter ce raid

Le colonel Girier et le commandant Rignot, ont quitté le Bourget hier matin à 9 h. 28, pour tenter le voyage Paris-Téhéran sans escale.

L'équipage qui utilise pour cette tentative l'avion Bidon avec lequel le colonel Girier a effectué, en 1920 et en 1931 plusieurs grands voyages, pense atteindre Téhéran en 27 ou 28 heures de vol.

L'appareil, qui pesait au départ approximativement 4.550 kilos, emporte 3 300 litres d'essence dans ses réservoirs.

A 9 h. 25, après un ultime essai du 650 CV., le colonel Girier ayant pris place au poste de pilotage, et le commandant Rignot à celui du navigateur le lourd biplan prenait sa ligne de départ et à 9 h 28 effectuait un rapide et brillant décollage escorté de deux appareils, pilotés par le colonel Bouscat et le capitaine Gérardot.

LES SUFFRAGETTES FRANÇAISES MANIFESTERONT AU SÉNAT

Le Congrès de la Ligue Française pour le droit des femmes a poursuivi aujourd'hui ses travaux.

Un grand meeting présidé par M. Berthier adjoint au maire d'Orléans a été tenu

Le sénateur Louis Martin, après avoir fait l'historique de la question féministe, a déclaré : nous voulons la justice, la liberté, l'égalité pour la plus grande gloire de la France et la plus grande force de l'humanité.

Mme Maria Vérone a parlé du vote des femmes et a annoncé que mardi les suffragettes manifesteraient au Sénat.

Un ordre du jour de protestation contre l'obstruction faite par le Sénat a été ensuite adopté.

De nombreux vœux ont été adoptés.

A midi a eu lieu un banquet, présidé par le Préfet du Loiret.

POUR UNE QUESTION D'INTÉRÊT, UN CULTIVATEUR FUT TUÉ PAR SON FRÈRE ET SA SŒUR

Le Parquet de Chaumont s'est rendu au village de Mardor pour enquêter au sujet d'une mort suspecte survenue il y a quelques jours Jeudi dernier, on enterrait dans le village, M Félicien Bavoillot, âgé de 37 ans, cultivateur.

A la suite de certaines rumeurs, le médecin légiste fut chargé de procéder à l'autopsie du cadavre. Il releva à la base du crâne un enfoncement de la voûte naraissant provenir d'une blessure faite par un objet contondant.

Interrogée la sœur de la victime, Mlle Valentine Bavoillot, âgée de 27 ans, reconnut avoir frappé légèrement son frère avec le manche d'une pioche Poursuivant ses investigations, le juge d'instruction découvrit dans la grange un morceau de bois sur lequel adhéraient encore des cheveux et des caillots de sang

Après un nouvel interrogatoire, Valentine Bavoillot déclara que c'était son frère, Auguste Bavoillot âgé de 40 ans, qui avait tué la victime Tous deux ont été arrêtés et transférés à la prison de Chaumont Le mobile du crime paraît être une question d'intérêt.

TROIS PERSONNES ENSEVELIES SOUS LES DÉBRIS D'UN MUR QUI S'ÉCROULA

M. Berrobi, transitaire, et M. Victor Msihid négociant, entourés d'ouvriers à leur service, étaient occupés à la mise en sac d'une certaine quantité de graine. Soudain, un mur contre lequel on avait entassé un stock d'orge en vrac, s'écroula, ensevelissant sous les décombres MM. Berrobi et Msihid, ainsi qu'un ouvrier indigène.

Tous trois ont été retirés dans un état désespéré

LES PROTESTATIONS DES FONCTIONNAIRES CONTRE LA BAISSE DES SALAIRES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Approuvant les déclarations des divers orateurs. Convaincus que la solution aux difficultés économiques et financières ne peut se trouver dans une réduction des salaires de la classe laborieuse, les fonctionnaires, agents des services publics, cheminots et travailleurs de l'Etat font confiance au Cartel central des Services publics et à la Confédération générale du Travail pour la défense de leurs droits menacés. »

Les sections du Nord du Syndicat National des Contributions Indirectes se sont réunies à Lille

Hier également, diverses sections du Nord du Syndicat national des Contributions indirectes ont tenu une réunion de protestation, dans le local de la section lilloise, rue de Paris.

L'ordre du jour comportait le renouvellement de la Commission d'Etudes et celui du bureau syndical. MM Choteau, Barbieux et Gouirand devaient, à cette occasion rendre compte de leur mandat de délégués au Congrès qui s'est tenu à Paris les 9, 10 et 11 juin, et de l'audience qui leur fut accordée par M. Haguenin, directeur général des Contributions indirectes.

Les membres de la nouvelle Commission d'Etudes appartiennent aux deux tendances syndicales qui se sont manifestées au sein de la section lilloise. A l'unanimité, l'assemblée décide de remettre à une date ultérieure la désignation des membres du nouveau bureau, qui seront choisis parmi les membres de la Commission d'Etudes désignés dimanche

A l'issue de la réunion, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité

« La section de Lille du Syndicat national des Contributions indirectes réunie en assemblée générale le dimanche 19 juin 1932, considérant que le traitement de base ne correspond qu'à l'indice 5 ; Considérant que le coefficient du coût de la vie dépasse largement 6, s'étonne que les Pouvoirs publics aient pu envisager un instant la réduction des traitements des fonctionnaires

« Elle déclare être résolue à s'opposer par tous les moyens, à toute diminution Elle affirme que, par une réorganisation bien comprise, on peut obtenir un rendement supérieur des impôts sans recourir à des taxes nouvelles.

« Elle réclame, d'autre part, le vote d'une amnistie très large conçue dans un esprit libéral, ainsi qu'une diminution des crédits militaires, condition essentielle pour arriver à l'organisation de la paix universelle.

« Elle fait obligation à ses adhérents d'assister à toutes les manifestations ayant pour but principal la lutte contre la baisse des traitements et des salaires

« Elle lance un appel à toutes les organisations de fonctionnaires ainsi qu'à tous les groupements ouvriers pour réaliser l'union qui nous permettra de lutter efficacement contre les menaces actuelles. »

UN CHEMINOT TAMPONNÉ AU DÉPOT DE BERGUETTE

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, le chauffeur *Eggermont François*, du dépôt de Lens, marié, père de deux enfants, a été sérieusement blessé en attelant sa machine à un train de marchandise.

Pris entre les deux tampons, il reçut des contusions violentes au thorax et eut l'omoplate droite fracturée.

M. le docteur Baillet, de Molinghem, qui lui donna les premiers soins, le fit transporter d'urgence à l'hôpital de Béthune.

Plus de douleurs grâce à "Aspro"
voir dernière page

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 20 juin 1932 : Soleil : Lever 3 h. 49 ; coucher 19 h. 26. — Lune : Lever 22 h. 15 ; coucher 5 h. 14. — Aujourd'hui : Saint Romuald. — Demain : Sainte Alice.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 19 juin 1932 à 9 h. — Baromètres 762 mm. 3 ; baisse depuis la veille à 18 h. : 0 mm. 9. — Thermomètre : fronde 14,5 ; minima 11,2. — Etat hygrométrique : 58. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : néant. — Direction du vent : Nord, force faible. — Direction des nuages : Ouest et Nord-Ouest. — Etat du Ciel : très nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu frais éclaircies.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord — Temps assez beau, demi-couvert, avec éclaircies ; vent Nord-Nord-Est, 5 à 8 m. ; température nocturne en baisse ; diurne, en hausse faible ; maximum en hausse de 1 à 2 degrés

LA CLOTURE DU CONGRÈS NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS A LILLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. P. GALLAND, vice-président présente les vœux de la Commission d'action sociale, que nous avons décrits hier : Habitations à Bon Marché, Retraites Mutuelles et Assurances Sociales, versement des fonds fournis par l'Etat améliorés, amélioration du travail pour remédier à la crise de chômage, etc... Tout cela s'inspire d'un esprit d'amitié et de solidarité.

M. E. FAUDIERE, membre du bureau, parle des travaux de la troisième commission sur la crise économique internationale, des vœux formés sur ce sujet, des suggestions apportées : rétablir l'équilibre entre les prix de vente à la production et la consommation équilibre rompu par la guerre, bonnes relations avec la Fédération Interalliée des A.C., action à mener en faveur de la paix, étude d'une possibilité d'adhésion à la C.I.A.A.A.C. après plus amples renseignements obtenus, etc... M Faudière conclut : il faut d'abord réaliser la paix dans le pays par l'union large et sincère

« Les A. C. resteront les créanciers privilégiés de la Nation » a déclaré le Ministre

M. BERTHOD déclare : « C'est le Gouvernement tout entier qui vous remercie par ma voix. Votre cortège était inoubliable, il reflétait votre force faite de sagesse et d'union. Vos intérêts s'inspirent de l'intérêt général du pays. C'est bien. Quelles économies seront exigées demain ?... Je ne sais, mais je sais aussi qu'elles sont nécessaires. Votre sagesse le comprendra.

Les A.C. resteront les créanciers privilégiés de la Nation. C'est leur droit !... Je plaiderai votre cause.

« La crise économique sévit !... Secours sera porté aux modestes chômeurs.

« La paix, ses conditions se raisonnent à Genève, à Lausanne. Elles sont : maintien des contrats, respect de nos droits qui doivent être sauvegardés. La solidarité des peuples du monde entier, le désarmement raisonné et simultané, votre espoir, seront défendus par le Gouvernement

Votre idéal : « unis comme au front », doit être celui de la France pacifique, et notre volonté sera une volonté de paix dans le monde.

— Une immense acclamation où tous les A.C. s'unissent, salua la fin de ce discours.

Le grand banquet officiel

Le grand banquet eut lieu à la Foire Commerciale, à 14 h., dans le grand hall de la mécanique. Il fut présidé par M. BERTHOD, ministre des Pensions, ayant à ses côtés, MM ROSSIGNOL et GOUDAERT A la table d'honneur figuraient MM. Roger Langeron, préfet du Nord; Mahieu, Remyon, directeur du cabinet ; Davaine, Bersez, Hayez, De La Grange, Lynier, Morand, Ed. Roussel, Auguste Porté, sénateurs ; Parmentier, V. Desprez, Nicolle, Debiesbach, Delessart, Des Rotours, Proust, Maurice Vincent, Coutel, Pezet, R. Faure, Taillandier, Taudière, députés; Coolen, Arquembourg, adjoints au maire de Lille ; général Pétin; Mgr Régent, représent son Eminence le cardinal Liénart ; White, président de la F.I.D.A.C. ; Stevens, commandeur de l'American Legion, etc..., etc...

3.700 convives participèrent à ce banquet monstre servi par l'Hôtel Maréchal. Pour la circonstance, l'immense hall où il eut lieu avait été décoré de drapeaux, de banderolles tricolores et de banderolles des drapeaux interalliés. Au cours de la fête on entendit la musique du 110e R.I., la chorale « Le Voix des Combattants » de Tourcoing et le choral « Les XXX », de Lille, qui se firent applaudir successivement.

A l'heure des toasts, M. Roger LANGERON, salue le ministre, dit l'héroïsme des A.C. pendant la guerre, leur action utile pour assurer la paix du monde depuis 1918. M. R. Langeron évoque la mémoire de M. Paul Doumer, porte un toast à M. Berthod et à M. Lebrun, président de la République.

M. COOLEN apporte le salut de la ville et du Maire de Lille, aux associations des A.C. ; il félicite M. Goudaert et ses collaborateurs pour l'organisation du Congrès, salue le ministre des Pensions, dit les souffrances et l'effort de relèvement de la ville de Lille, louange l'action des associations d'A.C., en faveur de la paix.

M. GOUDAERT, président du groupe départemental du Nord apporte aux autres congressistes le salut cordial des A.C. du Nord, salue la mémoire de M. Paul Doumer, remercie M. Berthod, de sa présence, évoquant les états de service du ministre pendant la guerre. M. Goudaert termine en remerciant les personnalités présentes de leur sympathie, en saluant le président de la F.I.D.A., M. Edward White, en félicitant ses camarades A.C. de montrer par leur attitude le vrai visage pacifique de la France, de signifier par leurs décisions qu'ils veulent la paix par dessus tout. A la suite du discours de M. Goudaert un vivat flamand est chanté en l'honneur de MM Berthod et Rossignol.

M. RIVOLLET, secrétaire de la F.I.D.A.C. apporte le salut des 3 millions de membres de cette association, à l'U.N.C. de France, à son président Rossignol Il lève son verre à l'idée de paix

M. WHITE parle, au nom du peuple américain dont il dit la sympathie pour la France et l'idée de paix. Il dit la nécessité de combattre la crise économique en parfaite union.

« Aidez-nous à faire triompher la Paix », déclare M Mahieu

M. MAHIEU, ancien ministre, et sénateur, comme président du Conseil Général du Nord, parle au nom du département. Il déclare notamment : « Je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie d'avoir choisi la capitale des Flandres pour y tenir vos assises

» Je viens d'admirer la belle unanimité avec laquelle vous avez étudié les multiples problèmes que pose la direction d'une Association aussi puissante que la vôtre et l'ajouterai aussi utile. Certes les questions matérielles y ont eu leur part et elles devaient l'avoir, mais la première place a été donnée avec un éclat tout particulier aux questions morales. Jamais l'idée de Paix n'a été plus fortement et plus éloquemment mise en lumière : tous nous avons pu nous rendre compte qu'elle venait du fond de l'âme du Peuple de France. Soyez remerciés d'être restés toujours fidèles à cette grande idée qui finira bien par pénétrer dans les cerveaux et les cœurs des Peuples les plus rebelles. Certes, vous voulez la Paix dans la sécurité et ce n'est pas ici que vous trouverez des contradicteurs, car notre département a connu toutes les horreurs et toutes les douleurs de la guerre.

« Il a vaincu la ruine, mais ne veut pas être à nouveau envahi et ravagé et il vous demande à tous de l'aider à établir la Paix dans le Monde en assurant sa sécurité

» Anciens Combattants de la Grande Guerre, aidez-nous aujourd'hui à faire triompher l'idée de Paix dans la sécurité et vous aurez nos fois de plus sauvé notre Pays et j'ajoute la liberté du Monde. »

Ce magnifique discours fait une énorme sensation et est longuement applaudi.

Les droits des A. C.

« Si les A. C. renoncent à des demandes entraînant de nouvelles charges budgétaires, par contre, il revendique énergiquement que l'on tienne les promesses qui leur ont été faites. » C'est là le thème du discours du président, M. ROSSIGNOL.

En outre examinant la question des armements, l'orateur déclare à nouveau que la réduction des armements ne peut se faire que par suite d'un accord unanime entre les nations du monde entier. A cet accord, les A.C. veulent travailler.

« Nous appelons le moment où les peuples pourront se réconcilier »

Cette phrase : « Nous appelons le moment où les peuples pourront se réconcilier », est le thème essentiel du discours que M. Berthod prononça au cours du banquet.

Le Ministre des Pensions commence par faire l'éloge des journées du Congrès National des A.C. à Lille. Il excuse ensuite M. Lebrun, Président de la République, MM. Herriot et Paul Boncour qui travaillent pour la paix, ainsi que le Ministre des Colonies.

« Vos revendications, ajoute-t-il, j'ai promis ce matin de les défendre, et je tiendrai ma promesse. Je plaiderai votre cause et j'espère gagner mon procès »

Après un mot particulièrement aimable pour les A. C. du Nord, « si vaillants pendant la guerre », le ministre ajoute : « Nous sommes tous d'accord pour appeler le moment où les peuples pourront se réconcilier. Pour aider à cette réconciliation, je fais appel à tous les A.C alliés. Ne permettez pas qu'on méconnaisse les sentiments de la France qui veut la paix dans la sécurité de toutes les nations petites ou grandes.

« Nous voulons le désarmement, oui, certes Et cela le pour où toutes les nations seront d'accord pour le réaliser simultanément, et s'engageront à défendre le faible qui pourrait être attaqué »

— A 16 h 15, M. Berthod reprenait le train pour Paris, en gare de Lille. Notons que pendant toute la journée le service d'ordre avait été assuré par les soins de M. Ceugnart, commissaire spécial chef de la Préfecture du Nord et par ses subordonnés.

Les diverses festivités de la journée

Au cours de la journée, des festivités eurent lieu un peu de tous côtés. De 12 à 13 heures, un concert-apéritif fut donné sur la Grand'Place, par la musique des Mines d'Aniche. De 15 à 17 heures, second concert au jardin Vauban par l'Harmonie des Mines de Dourges. De 16 à 17 heures 30, concert place du Concert par l'Harmonie Royale de Merckem (Belgique). De 17 h. 30 à 19 h., quatrième audition sur la Grand'Place, par l'Harmonie des Mines d'Auberchicourt. De 20 h. 30 à 22 h., enfin, en soirée l'Harmonie des Mines de Liévin se faisait applaudir sur la Grand'Place.

D'autre part, à 20 h. 30, un grand banquet était donné à l'Hôtel Royal en l'honneur de la F.I.D.A.C. Des paroles de sincère amitié, confirmant celles prononcées au cours de la journée y furent dites. En somme ce fut une magnifique journée pour l'idée de paix dans le monde.

Aujourd'hui, Lundi

A 20 h. 30 : Grand'Place, concert par l'Harmonie des Mines d'Ostricourt (80 exécutants) et l'Orphéon Municipal de Lille (90 exécutants). Excursion en Belgique. Valenciennes, Maubeuge, Givet Ham-sur-Lesse, visite de la grotte de Han, Château d'Ardenne, Dinant, Namur, la Forêt de Soignes, Bruxelles, etc...

LE SUICIDE D'UN JEUNE HOMME A SAINT-VENANT

Vers 22 heures, M. et Mme Demelenaere revenaient de faire leur tournée vers Haverskerque, lorsqu'ils aperçurent à proximité des écluses de décharge, près du pont-levis de Saint-Venant, un vélo et un paletot abandonnés sur la digue Présentant un malheur, ils inspectèrent les lieux, et découvrirent le corps d'un jeune homme pendu au garde-fou de l'écluse au moyen d'une ceinture.

M Dumulet, demeurant à Haverskerque se trouvant de passage, aida M. Demelenaere à dégager le suicidé.

Il s'agit de Boutillier Maurice, 20 ans, demeurant à Haverskerque. Son corps fut déposé chez M. Ponchaut éclusier, jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie, qui procéda à l'enquête d'usage.

On ne sait à quoi attribuer la funeste détermination de Boutillier.

L'HOMMAGE D'ARRAS AU COLONEL CHARLES RENARD

précurseur de l'Aviation

Une plaque commémorative a été apposée dans la maison où il poursuivit ses recherches

Hier, par une chaude matinée ensoleillée, la Ville d'Arras reconnaissante aux grands hommes qui l'honorent, a rendu un nouvel hommage à la mémoire du savant colonel Ch. Renard.

Ch. Renard, dont le nom est inséparable de la navigation aérienne, passa à Arras, où il était lieutenant au 3e génie, au cours des années 1872-1873, des nuits de veille pour apporter à la science aérodynamique les fruits d'un labeur opiniâtre. Il avait combattu dans les rangs de l'armée française pendant les années terribles de 1870-71. Il s'était rendu compte que la ville de Paris assiégée, ne pouvait communiquer avec l'extérieur qu'avec le seul moyen des aérostats. Il s'attacha à trouver une formule de locomotion aérienne du plus léger que l'air, puis posa les bases des recherches de la navigation du plus lourd que l'air. Il le fit dans un but nettement patriotique et par cela même il le fit pour la grandeur de la Patrie qu'il aimait tant.

Nous avons fait l'historique des savantes et scientifiques recherches du colonel Renard, trop tôt enlevé à l'affection des siens et à la science. Physicien expérimentateur, rien ne le rebuta et son inlassable et opiniâtre activité le mit à la tête du grand mouvement scientifique de la conquête de l'air.

Une plaque, détruite pendant la guerre, marquait à Arras, à l'angle des rues des Gauguiers et du Marché aux Poissons, le passage du colonel Renard.

Grâce à l'heureuse initiative du Touring Club de France et du Syndicat d'Initiative d'Arras, cette plaque a été replacée sur l'immeuble Guio au cours d'une cérémonie émouvante.

AU CHAMP D'AVIATION

Le matin, au champ d'aviation, de nombreuses personnalités arrageoises s'étaient trouvées réunies pour saluer à leur descente d'avion les touristes aériens venus de Paris pour assister à la manifestation.

Bientôt descendirent des avions, MM. Portal, Demuider, la famille du Colonel Renard et le frère de ce dernier, le colonel Paul Renard ; le capitaine Durand, représentant M. Painleve, ministre de l'Air ; Perrichon, Kelner, Chaix, président du Touring-Club de France et sa famille, Octave Delansorne, fils de M. Delansorne, maire d'Arras et Faverreua. Un avion de passage atterrit entre-temps pour partir aussitôt vers Douai.

Parmi les personnalités, citons MM. Masson, ingénieur en chef honoraire des Ponts et Chaussées ; Boutet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, vice-président de la Société de l'Aérodrome ; Guilbert, président ; Duflos-Grassin et Johan, vice-président ; Maréchal, secrétaire général ; Victor Leroy, trésorier de l'Essi ; Leloup, président ; A. Michonneau et les membres de la Société de l'Aérodrome. Monory, adjoint au maire ; des conseillers municipaux ; le colonel Herbillon, du 3e génie ; le docteur Brassart, conseiller général ; Lemelle, ancien député ; Jardel, directeur honoraire des Mines d'Ostricourt ; Valogne, capitaine de gendarmerie ; Leduc, président du tribunal ; Dejean de la Batie, procureur de la République ; Prophète, chef du contentieux des Mines de Liévin, etc.

Organisateurs, touristes, invités, amis, gagnèrent ensuite le hangar du champ d'aviation où la Société de l'Aérodrome reçut cordialement les visiteurs.

M. Leloup, président, adressa son amical salut aux touristes aériens et se tournant vers le représentant du Ministre de l'Air, sollicita la bienveillante attention du Ministre sur l'aérodrome d'Arras, poste relai du tourisme aérien.

M. Chaix, au nom des touristes, dit toute sa joie d'être descendu du ciel sur ce territoire glorieux de la Ville d'Arras où le colonel Renard, que l'on va une nouvelle fois honorer, commença ses brillantes études sur la recherche de la navigation aérienne.

L'actif Président du Touring Club de France démontra comment on en était venu à parcourir le ciel en avion, comme les autos parcourent les routes et voudrait voir les foules s'adonner à l'aviation.

On sabla le champagne à la prospérité de l'aviation et à la gloire des ailes françaises.

LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE

Puis, du champ d'aviation, le cortège se dirigea vers la place du Marché au Poisson.

Devant la plaque commémorative apposée à la mémoire du colonel Renard se trouvaient MM. Peytral, préfet du Pas-de-Calais, Dupuy, secrétaire général de la Préfecture ; Gréber, adjoint au maire ; Bouffard, président de l'Union des Anciens Combattants ; Boucher, président de la Chambre de Commerce ; le docteur Béhague, président du Comité aérien du T. C. F. ; Durlez, ingénieur des Ponts et Chaussées, etc...

La Fanfare du 3e génie qui prêtait son concours, exécuta la « Marseillaise », quand M. le docteur Béhague enleva le voile qui recouvrait la plaque.

Dans une tribune aménagée spécialement, M. le docteur Béhague prit la parole pour magnifier le savant colonel Renard, pour adresser à Mme Ch. Renard et à M. le colonel Renard ses plus respectueuses pensées. Il vanta les bienfaits de l'aviation de tourisme que l'on doit au labeur et au génie d'hommes de la valeur de Ch. Renard Il remercia la Municipalité, le Touring Club et le Syndicat d'Initiative.

Prirent ensuite la parole, MM. Hirschauer, fils du général Hirschauer, ingénieur en chef à l'aéronautique : Sorrean, président de la Fédération Nationale Aéronautique ; Chaix, président du Touring Club de France ; Monory, adjoint au maire et le colonel P. Renard.

Après cette cérémonie, la caravane gagna le Pré Fleuri, où un magnifique déjeuner était offert par le Syndicat d'Initiatives. Le dîner, composé de plats regionaux, plut beaucoup aux invités, qui félicitèrent M. F Gravier de sa préparation.

Au champagne, des discours furent prononcés par MM le docteur Behague, Duflos-Grassin : Monory adjoint au maire ; Dupuy, secrétaire général de la Préfecture et Chaix, président du T.C.F.

M. Paul Renard donna l'accolade à M le docteur Béhague, pour le remercier au nom de la famille du regretté savant.

M Chaix remit ensuite la plaquette d'argent du T. C. F. à M. Monory ; la plaquette de vermeil à M. Guilbert ; une plaquette d'argent à M V. Leroy ; une médaille d'argent à M Maréchal et des plaquetets en argent à MM Leloup, Boutet, Michonneau, Bouchez, Durand et C. Hollard.

La visite de la ville d'Arras fit suite au banquet et une cordiale réception à l'Hôtel de Ville fut réservée aux personnalités et notabilités ayant assisté au déjeuner.

A l'Hôtel de Ville, M. Chaix remit la grande plaquette du T. C. F. à M. D. Delansorne, maire d'Arras, que M Monory fut chargé de lui remettre lors de son retour de voyage. Les vins d'honneur furent servis et des allocutions furent prononcées

Les touristes aériens prirent ensuite le chemin du champ d'aviation et regagnèrent Paris en avion.

L'UNION RÉGIONALE DES INVENTEURS DU NORD S'EST CONSTITUÉE HIER A LILLE

Les divers groupements d'inventeurs existant dans notre région se sont réunis hier à 10 h., dans la salle de la Chambre Syndicale du Bâtiment, 1, rue Denis Godefroy, à Lille.

Cette réunion fut présidée par M. Delepoulle, président des Amis de Lille et de l'Association des Inventeurs du Nord de la France.

Il était assisté de MM. Swynghedauw Doom, vice-présidents de cette Association ; Bouchery, trésorier et de MM Colette, président de l'Union des inventeurs ; Rouzé, vice-président, Vandenbosshe, trésorier et Gil, secrétaire.

M. Delepoulle met très justement toutes choses au point en disant qu'avant de fonder une nouvelle association, il fallait dissoudre les deux sociétés d'inventeurs existantes.

M. Bouchery lut le rapport financier de l'Association des Inventeurs et émit le vœu, qui fut d'ailleurs adopté unanimement, que l'Association dont il s'agit soit dissoute immédiatement.

La même opération fut effectuée en ce qui concerne l'Union des Inventeurs, par la voix de M. Colette, président et par celle de M Vandenbosshe, trésorier.

Le principe de la constitution d'une nouvelle société fut admis à l'unanimité et le titre de cette union est le suivant : Union Régionale des Inventeurs du Nord de la France, ayant pour but : une action générale pour la protection de l'inventeur français, elle prévoit l'aide à apporter aux inventeurs momentanément gênés pour l'accomplissement d'une formalité légale ; enfin, elle constitue des groupements d'inventeurs pour la participation collective aux diverses expositions avec le minimum de frais

Elle tiendra au courant ses membres de toutes les variations dans les lois françaises et étrangères concernant les brevets, les marques de fabrique, les dessins et modèles.

Douze membres furent enfin choisis qui se réuniront mardi 1 juin, à 18 heures, pour élire le Comité directeur.

UNE GRAVE AFFAIRE DE MŒURS A LOURCHES

Dernièrement, la rumeur publique faisait porter à la connaissance de M. Rozier commissaire de police de Denain, des accusations très graves contre le nommé Gaston Legrand, manœuvre, demeurant à Lourches, place Carnot. Cet individu était formellement accusé d'avoir abusé d'une enfant qu'il a reconnue et légitimée par le mariage, mais dont il ne serait pas le père. Cette jeune fille, prénommée Berthe, âgée de 16 ans, mais dont l'aspect chétif laisse croire qu'elle a à peine 12 ans fut interrogée au commissariat de police. Elle n'hésita pas à raconter ce qu'elle avait fait connaître dans son entourage, dès qu'elle avait pu se soustraire à celui qui devait la considérer comme sa fille Elle déclara notamment qu'elle était, depuis l'âge de 11 ans, la victime des agissements de Legrand et n'avoir jamais osé se plaindre par crainte des représailles de ce dernier. « J'étais brutalisée, terrorisée, je n'avais qu'à me soumettre Ma mère ne pouvait s'apercevoir de ce qui se passait, ajoute-t-elle, car ces choses ne se produisaient qu'en son absence ».

Legrand, interrogé à tout ce qui lui était reproché, il déclara d'autre part qu'il était l'objet d'une vengeance de sa fille « qui n'avait jamais eu aucune affection pour lui », précisa-t-il.

Legrand est très mal considéré à Lourches. Ivrognerie et paresse semblent ses moindres défauts. Avec sa femme et ses trois enfants malingre et souffreteux, il habite une roulotte qui se trouve dans un état répugnant de saleté, état contre lequel les voisins se sont élevés à plusieurs reprises car ils craignent qu'il engendre des maladies contagieuses

Legrand a été, malgré ses dénégations, conduit devant M. le Procureur de la République L'instruction de cette affaire, qui a produit une grosse émotion à Lourches, a été confiée à M. Dejean de la Batie, juge d'instruction, qui a fait écrouer l'inculpé

FEUILLETON DU 19 JUIN 1932. N. 6

CŒUR DE HAINE

GRAND ROMAN PASSIONNEL INÉDIT

par Jean DEMAIS

PREMIÈRE PARTIE

Le secret de Michèle

Ailleurs c'est le papier à lettres, les enveloppes, les cartes postales.

Mais, comme tout secrétaire qui se respecte, il y a un tiroir secret.

Lucie a tôt fait d'en faire jouer le ressort.

Une nouvelle désillusion l'attend

Un gros paquet de lettres compulsé lui révèle une importante correspondance de son père avec Michèle car il lui écrit quotidiennement chaque fois qu'il s'absente ne fût-ce que pour un jour ou deux

Et cela, c'est une nouvelle morsure au cœur jaloux de la jeune fille

En vain cherche-t-elle autre chose : il n'y a rien

Un reste de colère, de menace aussitôt trahit seul la pensée de Lucie et elle s'éloigne, s'efforçant déjà de reprendre sa physionomie accoutumée

Dans le hall, Georges Béchard regarde naître le jour.

Les oiseaux s'éveillent dans les hautes futaies et leurs chants font joyeusement vibrer l'air frais du matin

Cette gaieté cette lumière tourment un contraste cruel avec l'angoisse et la tristesse de ceux qui viennent de passer la nuit dans l'attente et la crainte

Le père et la fille ne se disent plus rien. Ils n'ont rien à se dire, et éclateraient en sanglots au moindre mot

Mais, cependant que Georges se désole de plus en plus, Lucie s'accroche à son idée de tout à l'heure

Elle n'a rien trouvé, pas la moindre preuve de l'infidélité de Michèle

Cela ne veut rien dire

Les secrets les plus jalousement gardés ne sont-ils